



Communiqué de presse
21 novembre 2011

« LE PARIS DES AFGHANS »

Une étude sur les demandeurs d'asile Afghans à Paris en 2010 réalisée
par France Terre d'Asile et EMMAÛS solidarité

« Je ne vis pas comme un être humain ici et je ne peux pas retourner dans mon pays et auprès des miens ». « Qu'est-ce que les droits de l'homme ? Ici, on ne meurt pas qu'une fois comme en Afghanistan, on meurt toutes les secondes. Si j'ai commis un crime qu'on m'amène en prison ! » Ce sont avec ces mots que des jeunes afghans décrivent leur situation à Paris dans une étude publiée par France terre d'asile et Emmaüs solidarité.

Dix ans après le début de l'intervention de l'OTAN, les Afghans restent la première communauté de réfugiés dans le monde avec 2,8 millions de personnes principalement présentes au Pakistan et en Iran. La dégradation de la situation sécuritaire en pousse encore davantage sur les routes migratoires. Seulement quelques milliers d'entre eux arrivent jusqu'à Paris après un périple traversant la Turquie et la Grèce. Epuisés, ils sont pris au piège du règlement Dublin II qui détermine le plus souvent ce dernier, l'Italie ou la Hongrie comme pays responsable de l'examen de leur demande d'asile.

Ces Afghans se retrouvent pendant des mois dans les zones grises de l'asile : ni expulsables ni admis au séjour en France, ils deviennent des précaires sans papiers et errants pour lesquels les trottoirs du 10^e arrondissement de la capitale et les centres d'hébergement d'urgence sont devenus les seuls refuges. Malgré les multiples condamnations des juges européens et nationaux sur les conditions d'accueil de ces demandeurs d'asile et la mise en œuvre déloyale du règlement Dublin II, l'Etat persiste à se maintenir dans l'illégalité et, surtout, à maintenir ces jeunes dans un régime d'invisibilité indigne. Entre déni de droits et démantèlement des lieux de fixation, la brutalité de l'Etat ne semble poursuivre qu'un seul objectif : transformer ces demandeurs d'asile en clandestins en transit plutôt qu'en transition.

Cette enquête de terrain de 100 pages sur la situation des exilés afghans du 10^e arrondissement de Paris, réalisée à partir de l'expérience du Kiosque, un service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative de France terre d'asile et d'Emmaüs solidarité, décrit et dénonce les effets dramatiques et absurdes de la politique française qui s'apparente à un renoncement à notre devoir de protéger les personnes persécutées. L'extrême précarité de ces personnes sur le territoire parisien vient nous rappeler l'absolue nécessité de prévoir un hébergement adapté aux demandeurs d'asile placés sous le règlement Dublin II et de mettre en place une procédure loyale et juste. Au moment où l'Union européenne discute de l'avenir de l'asile en Europe, cette étude souligne enfin les incohérences du régime d'asile européen ainsi que l'impact sur les droits fondamentaux des personnes qui demandent une protection internationale.

L'étude est disponible sur les sites Internet de France Terre d'Asile et d'EMMAÛS Solidarité.

Contacts :

France Terre d'Asile / Caroline Morvan / Chargée de l'information / cmorvan@france-terre-asile.org / 01 53 04 39 93
EMMAÛS Solidarité / Anne Derycke / communication@emmaus.asso.fr / 01 44 82 77 43